

FEP - NORD-NORMANDIE-ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

FÉDÉRER & PARTAGER

N°39 - JUIN 2019



ÉDITO

C'est tous ensemble, et jour après jour, que nous ferons vivre la FEP comme réseau fécond, que nous réfléchirons à des passerelles et projets communs, que nous écrirons les mots pour un plaidoyer courageux, et porteur de sens.

Notre diversité est un défi mais elle constitue à mes yeux une richesse, un tremplin et une chance formidables.

Une richesse car cette diversité est un reflet des multiples appels de notre société, et nous force à rester ouverts, vigilants et à nous adapter.

Un tremplin car les multiples témoignages d'engagement au service des plus fragiles sont une source d'encouragement et un moteur qui nous dynamise !

Enfin, notre diversité est une chance car cela nous donne la possibilité de répondre aux besoins d'une personne dans la globalité de ses besoins et de son parcours.

L'éventail de nos engagements et de nos combats nous donne également une grande légitimité vis à vis de l'extérieur, des partenaires, des financeurs, des pouvoirs publics, pour porter une parole forte et, nous l'espérons, faire bouger les lignes...

Ces derniers mois, nous avons souvent évoqué l'idée de refonder la Fédération, dans une version qui serait la FEP 2.0. Si on veut jouer avec les chiffres, je parlerais plutôt aujourd'hui de la FEP 3R : Rassembler, Représenter et Rayonner.

Rassembler, être un réseau vivant et solidaire.

Représenter, porter la voix de tous les sans-voix que nous accueillons et accompagnons. Rayonner parce que nous sommes la Fédération de l'Entraide Protestante, et que nous avons reçu un message qu'il nous appartient de faire vivre.

Dans un monde où tout se monnaie de plus en plus, et où certains n'hésitent pas à considérer la misère ou la fragilité comme des sources d'enrichissement ou de pouvoir, il nous appartient de témoigner que la vie de l'homme n'a pas de prix, que la gratuité et la fraternité sont des valeurs que nous incarnons et qui peuvent déplacer des montagnes, et que nous sommes habités par une Espérance qui nous met en marche et nous dépasse.

Si je voulais le dire sous forme de boutade, je vous dirais que malgré nos difficultés, notre charge de travail, nos doutes, nos inquiétudes, j'ai la conviction profonde que « Nous n'avons pas dans le noir, car quelqu'un nous précède et a allumé la lumière pour nous ! »

● Isabelle Richard
Présidente de la FEP

Extrait de son discours prononcé lors de l'AG de la FEP, le 6 avril 2019.

ACTU EN BREF

ASSISES DES ENTRAIDES 2019



Les 6 et 7 décembre 2019, la FEP organise, à Paris, les 4^{èmes} Assises Nationales des Entraides sur le thème de l'Altérité « Soyons Altérophiles ! Connaitre et rencontrer l'autre. ».

« Qui est l'autre ? » Connaitre et comprendre ceux que

nous accueillons et accompagnons et interroger ou réinterroger notre engagement « Quel accompagnement possible ? »

L'objectif de ces journées est de permettre aux bénévoles et salariés de nos associations d'entraide, à la fois de partager leurs pratiques, leurs difficultés, leurs interrogations mais aussi de se donner l'occasion de prendre du recul par rapport à leurs activités et de nourrir leur réflexion quant à cet engagement qu'elles vivent concrètement au quotidien.

Retenez dès à présent ces dates ! De plus amples informations, programme et inscription, vous seront adressées au mois de septembre.

LES DROITS DES ENFANTS

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes et parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la « Convention internationale des droits de l'enfant » (CIDE). L'année 2019 marque le 30^{ème} anniversaire de cette convention. A cette occasion, la Commission Enfance Jeunesse de la FEP incite ses associations membres à organiser des événements partout en France. La FEP se fera le relai de ces événements.

VIE FÉDÉRATIVE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FEP

Un engagement renouvelé, pour une FEP 2.0 ! Aller résolument vers une FEP 2.0 c'est refondre l'esprit fédératif, en s'appuyant sur les besoins des adhérents. C'est accompagner les transitions écologique, générationnelle, numérique, organisationnelle.

Le 6 avril, la Maison du Protestantisme, accueillait une centaine de personnes rassemblées pour assister à l'Assemblée Générale de la FEP.

Comme toute assemblée générale qui se respecte, la matinée s'est déroulée au rythme des rapports : moral, d'activités, financiers... Jean-Michel Hitter, président sortant, a présenté le **rapport moral** s'appuyant sur les verbes affirmer, réunir et agir pour définir la FEP.

Affirmer car la FEP est une fédération d'appartenance dont la charte rappelle la double référence à l'Évangile et aux droits humains. **Réunir**, la mission de la FEP étant de permettre à ses membres de mieux se connaître, d'appréhender ensemble les nouveaux défis et les mutations.

Et bien sûr **agir** !

« Aller résolument vers une FEP 2.0, c'est refondre l'esprit fédératif, en s'appuyant sur les besoins des adhérents. C'est accompagner les transitions, organisationnelle, numérique et écologique. La FEP 2.0 saura porter une parole forte en interne et à l'extérieur. »

En conclusion, le président remercie les administrateurs sortants, qui ont œuvré de longues années et qui transmettent le flambeau aux suivants.

Transmettre le flambeau, c'est bien de cela dont il s'agit. En effet, 2019 est une année électorale pour le conseil d'administration. Moment important pour la FEP car le nombre de membres du CA est élargi à 30 conformément aux nouveaux statuts, et plusieurs administrateurs n'ayant pas souhaité se représenter, le CA est fortement renouvelé.

Le rapport d'activité présenté par Jean Fontanieu et Laure Miquel a permis de souligner le lien entre le travail de terrain, en régions, et certaines orientations définies par le national.



Les différentes rencontres et réflexions permettent de travailler, partager et se nourrir entre adhérents. Le rapport d'activité est disponible sur le site de la Fédération.

Pas d'assemblée générale sans rapport financier ! C'est donc Yves Jeunesse, trésorier de la FEP, qui s'est acquitté de cette tâche.

Une matinée dynamique ponctuée par la présentation de six nouveaux adhérents, les vidéos de présentation des nouveaux candidats à l'élection du conseil d'administration et l'élection, elle-même.

C'est sur le temps du déjeuner que ce

nouveau CA a élu la présidente, Isabelle Richard, présidente du Diaconat de Nantes, et le bureau, à savoir :

- | | |
|---------------------|---------------------|
| • Christian Galtier | Vice-président |
| • Benoit Lavallart | Vice-président |
| • Daniel Speckel | Vice-président |
| • Yves Jeunesse | Trésorier |
| • Hélène Beck | Trésorière adjointe |
| • Brigitte Raymond | Secrétaire |

AU TRAVAIL !

Après avoir salué le travail de l'équipe sortante et tout particulièrement celui de Jean-Michel Hitter, la présidente précisait dès le début de l'après-midi :

« Nous n'arrivons pas avec un programme tout prêt, une liste de projets ou d'actions à mettre en œuvre. C'est tous ensemble, et jour après jour, que nous ferons vivre la FEP comme réseau fécond, que nous réfléchirons à des passerelles et projets communs, que nous écrirons les mots pour un plaidoyer courageux, et porteur de sens. »

« Pour pouvoir rassembler, représenter et faire rayonner notre fédération dans sa grande diversité, la première nécessité, est d'apprendre à nous connaître et nous écouter les uns les autres. C'est ce que nous vous propo-



sons de faire cet après-midi pour réfléchir à ce que nous souhaitons bâtir tous ensemble. » Le ton était donné !

A partir d'un travail mené par le CA depuis neuf mois, quatre thématiques ont été identifiées et ont été abordées au sein de quatre ateliers. Chacun de ces ateliers a été préparé et conduit par trois membres du conseil d'administration.

- **Construire un lien fédératif porteur de sens**
Isabelle Richard/Daniel Speckel/Florence Daussant.
- **Accompagner la transition générationnelle, numérique, organisationnelle**
Benoît Lavallart/Yves Jeunesse/ Brigitte Raymond.

• **Relever le défi de la communication : Comment porter une parole forte en interne et à l'extérieur et mieux rayonner ?**

Sandra Gardelle/Chrystèle Raharijuana/Corinne Ménadier.

• **Vivre l'Entraide comme une vocation protestante inspirée de l'Évangile ?**
Christian Galtier/Hélène Beck.

Se mettre au travail, réfléchir ensemble, donner du grain à moudre, être acteur pour que notre fédération soit « un réseau vivant et solidaire, qu'elle porte la voix de tous les sans-voix accueillis et accompagnés dans les associations et institutions et qu'elle rayonne pour faire vivre le message que nous avons reçu » ! Ce fut bien le véritable objectif de ces ateliers et la restitution a témoigné d'échanges fructueux et constructifs.



LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FEP :

Collège national des administrateurs élu par l'assemblée générale

Beck Hélène	(Entraide Asnières Bois-Colombe)
Carles Bruno	(Refuge Protestant de Mazamet)
Galtier Christian	(Fondation John Bost)
Gardelle Sandra	(Fondation des Amis de l'Atelier)
Godon Pascal	(Union Cépière Robert Monnier)
Gounelle Rémi	(Faculté de Théologie Protestante – Université de Strasbourg)
Guinard Samuel	(Entraide Pierre Valdo)
Hitter Jean-Michel	(L'Étage)
Jeunesse Yves	(VISA Ad)
Lavallart Benoit	(Fondation Amis de l'Atelier)
Raharijaona Chrystel	(Fondation Edith Seltzer)
Raymond Brigitte	(Accompagnement des chercheurs d'emploi de Paris)
Richard Isabelle	(Diaconat de Nantes)
Speckel Daniel	(Diaconesses de Strasbourg)
Yapoudjian Eric	(Fondation de l'Armée du Salut)

Collège régional élu par les comités régionaux et l'assemblée générale de la FEP Grand Est

FEP GRAND EST

Mahler Isabelle	(Œuvre Sociale Protestante)
Widmer Jean	(Fondation de la Maison du Diaconat)
Zolger Guy	(Résonance et ASAD)

FEP ARC MÉDITERRANÉEN

Badoux Marylène	(Le Cart)
Flambeau Jean-Marc	(Association Protestante d'Assistance de Marseille)
Girardet Philippe	(Initiatives)

FEP GRAND OUEST

Guttinger Philippe	(Entraide Protestante d'Orléans)
Menadier Corinne	(GAIA 17 Diaconesses de Reuilly)

FEP NORD NORMANDIE ILE DE FRANCE

Daussant-Perrard Florence	(Diafrat)
Doumont Rainer	(CPCV Ile de France)
Ribeaucourt Rolande	(ABEJ Solidarité)

FEP RHÔNE ALPES AUVERGNE BOURGOGNE

Chauvinc Chiffe Martine	(Diaconat Chambon sur Lignon)
Lutz Jean-Luc	(Association de Bienfaisance)

FEP GRAND OUEST

Cabane Elisabeth	(Diaconat protestant de Bordeaux)
Lagelouze-Touzaa Renée	(Résidence Jeanne d'Albret)

DROITS ET ACCÈS AUX DROITS

DE PLUS EN PLUS DE DROITS... MAIS DE MOINS EN MOINS D'ACCÈS À CES DROITS !

Notre époque est à la revendication : chaque jour une nouvelle communauté revendique des droits spécifiques, qu'elle présente comme ignorés ou bafoués et demande à les inscrire... dans le droit.

La vague a commencé bien avant le mariage pour tous, et s'étend aux Arméniens, à la PMA, aux animaux, à l'environnement... Mais là où le bât blesse (et c'est une dérive typiquement française),

c'est dans l'évaluation de ces droits, de leur mise en pratique, de leur accès.

Les codes juridiques enflent, ne sont jamais nettoyés, et personne ni aucun crédit (ou presque) n'est là pour les appliquer. La situation est particulièrement alarmante pour les populations fragiles : les jeunes ne touchent pas les allocations auxquelles ils peuvent prétendre, les personnes à la rue ont le droit d'accéder à un logement, mais ne savent plus par quelle arcane aboutir... c'est sans compter les étrangers qui ne maîtrisent pas la langue

ou bien, summum du nonaccès, tout ce qui aujourd'hui passe par le numérique : la dématérialisation non accompagnée fragilise des pans entiers de la population, ceux qui ne parlent pas naturellement cette nouvelle langue... Une mission chargée de sens pour 2019 (et plus...) : s'occuper de l'accès au droit des personnes !

● Jean Fontanieu

LE DÉFENSEUR DES DROITS, PRÈS DE CHEZ VOUS !

La médiation est presque toujours préférable (quand c'est possible) à un procès souvent lointain.

On disait jadis que mieux valait un mauvais arrangement qu'un bon procès ! Le Défenseur des Droits est près de chez vous et vous ne le saviez pas.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE DÉFENSEUR
DES DROITS



Le Défenseur des Droits (DDD) est une institution de la République dont le rôle est de faire respecter le Droit, évidemment en cohérence avec les tribunaux, mais d'accès beaucoup plus facile et bien moins onéreux. C'est gratuit !

Créée en 2011, elle s'est vu confier deux missions : défendre les personnes dont les droits ne sont pas respectés et permettre l'égalité de tous et toutes dans l'accès aux droits.

Dans ce cadre, les quatre compétences du Défenseur des Droits sont :

- La lutte contre les discriminations et pour l'Égalité,

- La défense des enfants,
- Le règlement des conflits avec les administrations (d'Etat, les collectivités territoriales et l'assistance publique),
- La déontologie de la sécurité.

Toute personne physique qui se sent victime ou toute personne morale (une association) vivant sur le territoire national peut saisir le DDD par internet, par courrier ou mieux en rendant visite à un délégué (500 délégués sur l'ensemble du territoire national).

Il s'agit essentiellement de régler à l'amiable des conflits qui pourraient prospérer éventuellement devant un tribunal.

A défaut de régler le problème posé, le représentant du DDD doit motiver la raison de sa non intervention et diriger le réclamant vers une autorité ou une institution spécialisée dans le type de conflit présenté.

Muni des informations fournies par le réclamant, le représentant du DDD se tourne vers la personne ou l'institution mise en cause et muni des deux versions, il tente de rapprocher les points de vue pour obtenir un accord consensuel entre le réclamant et le mis en cause.

Si le conflit perdure, il peut être porté devant le tribunal « ad hoc ».

Plus de 140 000 conflits ont été présentés au DDD, en 2018.

Plus de 50% d'entre eux ont trouvé une conclusion heureuse, les deux parties parvenant à un accord.

Sur Internet, vous pouvez saisir le DDD en ligne et vous trouverez aussi le numéro de téléphone du délégué le plus proche de chez vous (il est à 30 ou 50 Km de chez vous, au maximum).

Rien ne vaut une conversation, en tête à tête. On se comprend mieux.

Les délégués du DDD sont tous des bénévoles : ils ont le temps de vous écouter.

N'hésitez pas à saisir le DDD, nous sommes là pour rendre service à ceux qui peinent et qui connaissent mal leurs droits.

Cela fait plus de 10 ans que j'exerce cette fonction et je souhaite avoir apporté autant aux réclamants qu'ils m'ont apporté : découvrir ce que sont les femmes et les hommes qui vivent en France, si fréquemment en difficulté alors que souvent il suffit d'un peu de bon sens et de bonne volonté pour redécouvrir que la vie peut être belle.

● Pascal Godon

Délégué du Défenseur des Droits
PARIS XIII et PARIS XV

LES NON RECOURS

Le non-recours est le signe d'un isolement social ou la conséquence d'expériences précédentes insatisfaisantes, ou encore le rejet de modalités d'accompagnement vécues comme un contrôle social.

Le système de prestations sociales en France est généreux. L'objectif est d'aider la population disposant de faibles ressources à faire face aux charges de la vie courante, du logement, aux soins, à l'éducation des enfants, etc. On entend fréquemment dénoncer ceux qui profitent du système. A contrario, on ne parle jamais de ceux qui n'ont pas recours à ces droits. Or, selon les domaines, les taux de non-recours à ces droits sont importants^[1].

Ce non-recours a de nombreuses raisons : stigmatisation des personnes ; non-connaissance ou incompréhension des dispositifs, complexité des dossiers ; minima sociaux perçus comme une aumône ; et plus récemment, la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives contre laquelle le Défenseur des droits lance une alerte^[2].



Changer de paradigme dans l'approche administrative des droits sociaux
Notre système administratif, performant, peut suivre et corriger les situations de trop-perçu ou de fraude ! Mais il ne repère pas les situations de non-recours !

Nous voulons maintenir une protection sociale efficace et aborder la question dans un climat apaisé, loin des discours qui prophétisent l'impossibilité, financière notamment, de la conserver : simplifions avec attention l'accès de tous « aux bonnes portes ».

● Anne-Marie Cauzid
Comité régional Rhône Alpes
Auvergne Bourgogne

^[1] Selon ODENORE, l'observatoire des non recours des droits et services, en septembre 2018 « 30% des personnes qui pourraient recourir à la CMU-C et disposer ainsi d'une couverture santé complète sans frais n'y recourent pas ». En 2018 « Le taux de non-recours trimestriel moyen à la Prime d'activité est de 27% en effectifs et 23% en masses financières. 31% des ménages français ou étrangers en règle, reçus aux permanences du Secours catholique, avec au moins 2 enfants à charge, ne touchent pas d'allocations familiales ». (Cf. : rapport du Secours catholique 2017).

^[2] Rapport de janvier 2019 « Dématérialisation et inégalités d'accès aux services publics » sur les risques et dérives de cette transformation numérique.

PARCOURS D'UNE BATTANTE !

Madame C. est persécutée dans son pays : son mari l'a délaissée parce qu'elle n'a eu que des filles et la famille tient à la coutume de l'excision.

Elle-même est excisée et sa jumelle est décédée des suites de l'excision.
Madame C. est aide-soignante et connaît parfaitement les risques des mutilations opérées en cachette par les familles. C'est pourquoi elle a fui avec ses deux cadettes afin de demander la protection internationale à la France ; ivoirienne, elle est parfaitement francophone.

Mais elle n'a pas obtenu la protection de la France, alors que le risque d'excision est réel pour ses filles. La Cour n'a pas cru son histoire.

Pourtant, madame C. est aujourd'hui en proie à une terrible angoisse : sa fille aînée, qu'elle n'a pas pu emmener mais qu'elle a fait partir depuis avec l'aide d'une amie, se trouve seule au Maroc dans l'attente d'un passage qui n'arrive pas à se concrétiser.

Hébergée dans le 93 jusqu'au rejet de sa demande d'asile fin janvier, elle s'est retrouvée avec ses deux filles de 10 ans et 5 ans à la merci de l'hébergement d'urgence, avec un 115 saturé en période de grand froid. Après plusieurs jours à la rue, une chambre leur a été trouvée dans un hôtel du 94, d'où il faut deux heures pour aller à l'hôpital.

Car madame C. souffre de plusieurs pathologies d'extrême gravité, dont l'une s'est déclarée peu après son arrivée et qui l'obligent à de fréquentes visites à l'hôpital, dans le 93.

Et maintenant ?

L'instruction de sa demande de titre de séjour pour soins est bloquée par l'administration, alors qu'elle remplit parfaitement les conditions requises par la loi, et ce malgré l'accompagnement juridique de l'Espace Santé Droit et les courriers circonstanciés adressés à la sous-préfecture.

Elle est en liste d'attente pour un transfert dans le 93 mais en attendant, elle est épuisée. Ses filles rêvent de retrouver l'école où elles étaient scolarisées depuis leur arrivée...

● Claudia Heidemann
Comité régional NNIIDF

ÉCOLOGIE ET JUSTICE SOCIALE

Aujourd'hui tous les observateurs un peu sérieux admettent que la protection de la planète ne concerne pas seulement une orientation différente de la technologie, une remise en cause du gaspillage énergétique ou une attention particulière à la santé publique. La crise écologique met en évidence une autre crise, celle de la justice sociale.

Deux traits majeurs définissent nos sociétés : d'une part la place que nous accordons aux techniques et d'autre part la place que nous accordons à l'individu, eu égard à la société. La première composante aboutit à l'orgueil démesuré, sans limites, de l'homme occidental qui espère se sauver de la malédiction biblique par la puissance et les pouvoirs qui lui sont conférés par la science et la technique. L'individualisme est le deuxième trait majeur de nos sociétés et il est directement lié au progrès technique puisqu'alors il s'agit non seulement de répondre aux « besoins absolus » de l'homme mais à ses « besoins relatifs » au sens de Keynes : « les besoins absolus, en ce sens que nous les éprouvons quelle que soit la situation de nos semblables et les besoins relatifs, en ce sens que nous les éprouvons si leur satisfaction nous procure une sensation de supériorité vis-à-vis de nos semblables ». Ainsi se perd l'idée de bien commun. Les changements climatiques, la pollution, la mise en péril de la biodiversité atteignent ce bien commun qu'est la planète Terre. Car l'individualisme forcené, les logiques inhumaines des multinationales et du grand capital ne se préoccupent pas de ceux qui ne peuvent pas survivre sans les ressources naturelles. Le pape François, dans son encyclique « Laudato Si' » étudie les causes de la crise écologique en insistant sur la dignité humaine bafouée lorsque l'homme devient idolâtre de la technique et de l'argent. Or pour lui, la dignité humaine est indissociable du souci de la sauvegarde de la planète. C'est pourquoi la crise écologique prend une dimension spirituelle. Le théologien Jean-Paul Gabus dans un ouvrage intitulé « L'amour fou de Dieu pour sa création » pose trois questions essentielles : « Quelles conceptions avons-nous de la nature et de l'homme ? Est-il possible à l'homme de gérer l'univers de façon viable s'il ne reconnaît pas cet univers et lui-même comme des dons de Dieu ? Cette même question de l'univers ne présuppose-t-elle pas un



ordre éthique qui n'est pas celui de la domination et du profit, mais de l'échange, de la participation, de la communion, du respect de la vie et de l'alliance de Dieu avec toute chair ? »

Même dans un contexte non religieux, ces questions ont un sens : envisager notre univers comme un ensemble dans lequel l'homme n'est que partie d'un tout, dans un écosystème à la dimension du cosmos où il a sa place, impose les questions de la gestion de cet univers et des choix éthiques.

Toute tentative d'enrayer les dérèglements climatiques, de tendre vers une décroissance de la consommation des ressources naturelles ne peuvent s'envisager que dans la recherche de nouveaux modes relationnels, dans l'exi-

gence de l'attention à son prochain, au respect de sa dignité, dans le partage d'expériences et de compétences qui ne sont pas l'apanage des plus riches.

Car aucune réponse ne peut être apportée à la crise écologique sans la solidarité. En effet « ce qui se joue ici, face à la nature, c'est un choix, constamment à refaire, entre l'orgueil et la compassion, entre la volonté de toute-puissance et la solidarité »¹.

● **Hélène Brochet Toutiri**
Comité régional Grand Ouest

⁽¹⁾ Eric Fuchs et Mark Hunyadi, *Ethique et natures*, Genève, Labor et Fides, p 260

L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET CITOYEN DES JEUNES

L'association France Bénévolat organisait en mars dernier à Paris un colloque sur l'engagement bénévole et citoyen des jeunes 10 ans après la publication d'une première étude *L'engagement bénévole des jeunes*⁽¹⁾. Devant 150 participants, les Eclaireuses et Eclaireurs unionistes de France (EEUdF) ont ouvert le colloque avec les témoignages de plusieurs membres de l'association.

Pour Emmy, membre des EEUdF depuis son plus jeune âge, « l'engagement associatif est une école de la vie qui transmet des valeurs telles la solidarité, l'ouverture aux autres, la notion de service ou encore le respect. C'est avec cet engagement bénévole que l'on apprend à monter un projet d'équipe, à vivre avec les autres, à se débrouiller, s'organiser, prendre des responsabilités, s'impliquer, relever des défis ». Elle est actuellement en service civique aux EEUdF.

S'engager, c'est également se former progressivement, prendre conscience de l'appartenance à un mouvement d'abord local puis régional avant de le découvrir à l'échelon national voir international comme respon-

sable au travers de la structuration de son engagement et de la formation.

S'engager c'est prendre conscience de ce que l'association nous apporte dans l'épanouissement personnel et dans la volonté d'en faire bénéficier d'autres » souligne Aude Aline.

Il n'y a pas d'âge pour s'engager. Souvent nous répondons à un appel, parfois même à des appels de plus jeunes que soi. Dans mon engagement aux EEUdF, ce n'est pas forcément ceux que l'on croit qui apprennent... à condition de se remettre en question, de répondre aux questions qui nous sont posées en se laissant guider en confiance par ces jeunes et de savoir passer la main.

Les EEUdF permettent à chacun.e de trouver sa place dans l'association comme Roxane, membre du bureau du mouvement. Elle a été accueillie et l'association a découvert ce qu'elle pouvait apporter et lui a révélé finalement ce qu'elle pouvait faire comme actrice de ses envies, de ses choix, de ses actions avec d'autres pour aujourd'hui mais aussi pour demain.

Le scoutisme comme chaque association est et devrait être ce révélateur de talents voir même de vocations.

Quel que soit notre âge, nous avons à apprendre des uns et des autres et notamment de ces jeunes qui font vivre le monde

associatif. En effet, le dernier rapport de France Bénévolat sur l'analyse de l'évolution du bénévolat associatif montre une certaine stabilité de l'engagement sauf chez les jeunes générations où il progresse et chez les plus âgés où il diminue.

Ce n'est pas toujours ce que l'on constate dans l'ensemble de nos associations diaconales. Il faut peut-être alors prendre le temps de nous poser quelques questions :

Osons-nous faire confiance à un engagement bénévole plus ponctuel qu'avant ? Peut-être offrirons-nous alors par ces nouveaux engagements ponctuels des possibilités d'engagement à plus long terme et plus variés...

Osons-nous mettre en avant cette école de la vie qu'est l'engagement bénévole associatif ? Prenons nous toujours le temps d'accompagner, d'écouter le nouveau venu ? Continuons-nous de nous former, de transmettre quelque soit la durée de notre engagement ? Nous pourrions ainsi mettre en valeur les compétences acquises et constater un véritable épanouissement personnel et collectif.

Lâchons-nous parfois prises pour admirer l'œuvre de ces jeunes générations qui fonctionnent autrement que nous sans être moins efficaces, bien au contraire ? Il nous faut nous transformer avec les bénévoles de nos associations et non forcément attendre que les nouveaux bénévoles s'adaptent à l'association. L'expérience des services civiques permet d'en prendre bien souvent conscience.

Pour cela : avons-nous une vision collective du projet associatif pour nous engager ensemble et non le construire comme une simple somme d'individualités avec chacun sa vision ? Avons-nous un regard co-constructif de nos projets pour mener nos activités pour, par et avec les bénéficiaires ?

Autant de questions à approfondir pour des actions engagées qui parlent à tous et qui se vivent dans la confiance de tous les acteurs du projet associatif. Comme le soulignait Hubert Penicot, vice président de France Bénévolat en conclusion : « réinventons nos façons de nous associer ! »

● **Marc Schaefer**

Pasteur de l'Eglise protestante unie de France en Touraine, membre des Eclaireuses et Eclaireurs unionistes de France.

⁽¹⁾ <https://www.francebenevolat.org/documentation/l-engagement-benevole-des-jeunes>



INTERGÉNÉRATIONNEL AUX TÉRÉBINTHES

D'un échange épistolaire commencé en janvier 2017, collégiens et personnes âgées ont noué des liens intergénérationnels. Ils ont mis en scène, au mois d'avril 2019, la lecture de leurs correspondances.



Il se passe toujours quelque chose aux Térébinthes, cet EHPAD situé à Parigné-Lévêque dans la Sarthe, et ce n'est pas un hasard si de nombreuses photos de l'exposition FEP « L'Intergénérationnel : une fraternité sans âge ! » ont été prises dans cet établissement. En effet, huit élèves volontaires de 13 à 14 ans

d'un collège et des résidents des Térébinthes ont démarré, en 2017, des échanges épistolaires. Partager ses préoccupations d'adolescent avec des personnes de plus de 80 ans, partager ses souvenirs d'enfance avec des jeunes qui vivent dans un monde si différent de celui qui était le leur au siècle dernier... Nous sommes bien au rendez-vous du partage

et de la transmission !

Timide au début, la teneur de ces courriers s'allonge au fil du temps. Des liens se tissent et pourtant ils ne se rencontreront qu'une seule fois une fois dans les locaux du collège puis sur l'estrade de la salle des congrès des Térébinthes pour une lecture en public.

Résident et collégien installés autour de petites tables, comme à la maison, liront quelques morceaux choisis de leur correspondance. « Il a fallu un peu de temps de réflexion pour choisir les deux lettres que chacun a souhaité restituer en public », expliquent les enseignantes. « Ils ont voulu privilégier celles où ils se découvrent et que des liens affectifs se créent ».

Comme il est bon de privilégier ces instants de vie, créateurs de lien, qui nous enrichissent à tout âge !

● Laure Miquel

ACCUEIL INCONDITIONNEL POUR FEMMES EN GRANDE PRÉCARITÉ

La précarisation des conditions de vie de nombreuses personnes en France, ces dernières années, a touché particulièrement les femmes. Plusieurs établissements de la Fondation de l'Armée du Salut les accueillent depuis des années, et de nouveaux services ont été récemment créés, comme la Cité des Dames, à Paris.

Les femmes précaires sont de plus en plus nombreuses à se retrouver sans autre choix que la rue après un accident de la vie. Certaines ont plus de cinquante ans et avaient un métier, une famille, un appartement. D'autres ont vécu l'exil, un divorce difficile, des violences conjugales, une maladie invalidante, une expulsion ou un chômage

prolongé. Les causes de la situation de grande précarité où elles se retrouvent sont diverses, les solutions d'hébergement font défaut ou ne sont parfois pas adaptées à leurs situations et les associations manquent de ressources financières, tout en se mobilisant pour proposer à ces femmes en détresse l'accueil le plus adapté possible.

Ainsi, à Paris, rue du Chevaleret, dans le XIII^e arrondissement, la Fondation de l'Armée du Salut a créé, en décembre 2018, en partenariat avec l'association ADSF – Agir pour la santé des femmes, un accueil appelé La Cité des Dames. Installé dans les locaux du Centre d'hébergement et de réinsertion sociale La Cité de Refuge, ouvert 7 jours/7 et 24 h/24, cet accueil permet aux femmes de s'y reposer, de se doucher, de laver leur linge, de bénéficier d'un kit d'hygiène mais aussi d'une consultation gynécologique et psychologique. « Les femmes se rendent invisibles dans la rue, elles ont besoin d'un lieu pour souffler, en sécurité, entre femmes. » Après quelques heures de répit, les 100 femmes accueillies chaque jour reprennent des forces, des discus-



sions s'engagent, des sourires s'esquissent. Un vrai lieu d'humanité, où la vie sociale redevient possible.

Des chiffres qui parlent !

« + 66% » est la forte augmentation enregistrée, au niveau national, par le nombre de femmes ayant appelé le 115 pour demander un hébergement d'urgence, entre 2006 et 2016.

On évalue à 2 sur 5, la proportion de femmes parmi les personnes vivant sans domicile en France.

● Fondation Armée du Salut

CONTACT

FEP - NORD-NORMANDIE-
ÎLE-DE-FRANCE

FEP - GRAND OUEST

Fédération de l'Entraide Protestante Nord-Normandie- Île-de-France
Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr
Tél. 01 48 74 53 84

Fédération de l'Entraide Protestante Grand Ouest
74, rue Georges Courteline • 37000 Tours
Tél. 09 87 05 15 11 • Mobile 06 20 58 36 53 • laure.miquel@fep.asso.fr

www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur  